



Effraction et vol sur ma voiture dans parking sous terrain

Par **Chlada**, le **22/06/2010** à **10:34**

Bonjour,rrnrnJ'ai été victime d'un vol (avec effraction) et d'actes de vandalisme sur la voiture que j'ai garé dans ma place de parking attitré, dans le sous-sol de mon immeuble dans la nuit du Dimanche 20 au Lundi 21 Juin 2010. rnrnAprès avoir interrogé un voisin qui travaille de nuit ce dernier m'a expliqué qu'en rentrant chez lui cette nuit là le portail automatique de ce parking était resté ouvert (il est arrivé très souvent que ce portail ne fonctionne pas).rrnrnJ'ai perdu à l'occasion de cet effraction, des objets de grandes valeurs (financières et sentimentales). Mon assureur m'a expliqué que malgré les différents contrats que j'ai signé avec eux (habitation, parking et voiture) ils ne pourront pas prendre en charge les effets personnels qui se trouvaient dans la voiture.rnrnJe voulais savoir si juridiquement il m'était possible d'engager la responsabilité de la société qui gère mon logement et le parking sous-terrain ?rnrnCordialement.